

ASSOCIATION FERUS (OURS- LOUP-LYNX CONSERVATION)

PASTORALOUP/ PROGRAMME DE SOUTIEN DES ELEVEURS EN ZONE A LOUP

Dossier d'inscription au stage de formation et
mission individuelle 2022-
Première participation au programme



ASSOCIATION FERUS

15 BUREAU DE FOURCHON
RUE CHARLIE CHAPLIN
13200 ARLES
WWW.FERUS.FR
04 90 93 50 29
BENEVOLATFERUS.LOUP@FERUS.ORG



Consciente des difficultés rencontrées par l'élevage en zones de présence des grands prédateurs, l'association FERUS a mis en place, sur « la problématique » du loup, un programme de soutien appelé PastoraLoup.

Ce programme basé sur l'écocitoyenneté propose une aide complémentaire aux éleveurs et bergers pour la protection de leurs troupeaux.

Afin de réduire les dommages et la vulnérabilité des animaux domestiques, il s'agit pour les personnes bénévoles de renforcer la présence humaine auprès du cheptel et participer aux divers travaux pastoraux nécessités par la présence du loup. En amont de cette mission, les bénévoles doivent suivre un stage de formation de 5 jours.

Vous n'avez jamais participé au programme PASTORALOUP ?
Vous souhaitez vous inscrire au stage de formation afin de partir en mission individuelle chez un éleveur en 2022 ?

**Merci de lire attentivement ce dossier
(Fiche d'inscription disponible à la fin de ce document)**



SOMMAIRE

- **P1 - A propos de l'association FERUS**
- **P2- PastoraLoup**
- **P3 - Une action écocitoyenne au service du berger et du loup**
- **P4 - Conditions de participation**
- **P5 - Le stage de formation**
- **P6 - Mission d'aide à la surveillance**
- **P8- Formulaire d'inscription**



À PROPOS DE L'ASSOCIATION FERUS



FERUS (Ours-Loup-Lynx Conservation) est la première association française par le nombre de ses adhérents à regrouper de façon spécifique les défenseurs des grands carnivores présents dans notre pays. L'association a notamment pour buts de favoriser la réussite du retour du loup, de l'ours et du lynx en France et l'amélioration de leur coexistence avec les activités humaines, notamment l'élevage.

Depuis sa création en 1993 (Groupe Loup France), l'association a lancé une politique de concertation et de dialogue avec le monde de l'élevage. Depuis 1999, le programme de bénévolat Pastoraloup s'inscrit dans cette démarche et concrétise sur le terrain cette volonté de rapprochement pour faciliter la coexistence entre l'homme et les grands prédateurs.

FERUS propose également les programmes de bénévolat Parole d'ours dans les Pyrénées, Parole de loup dans les Alpes, Parole de lynx dans les Vosges et le Jura, ainsi que Parole de patou, programmes d'information et de communication du grand public.

FERUS agit auprès aussi auprès des élus et du gouvernement, sensibilise les médias et le public en organisant conférences, animations pédagogiques ou manifestations et intente des actions en justice contre des textes et des comportements illégaux pouvant nuire à la conservation de ces grands carnivores.

PASTORALOUP

L'association FERUS, consciente des difficultés rencontrées par les professionnels de l'élevage face à la présence du loup, a mis en place, à son niveau, un programme de bénévolat appelé PastoraLoup, visant à apporter un soutien complémentaire aux éleveurs et bergers dans la mise en œuvre des moyens de protection.

Grâce à la mobilisation de personnes bénévoles, l'objectif est de renforcer la présence humaine auprès du cheptel et de participer aux divers travaux pastoraux facilitant l'exercice de la profession en zones à loups.

Depuis 1999, PastoraLoup concrétise sur le terrain la volonté de FERUS de collaboration entre les milieux de protection de la nature et ceux de l'élevage. La prise en compte des intérêts particuliers du pastoralisme et des intérêts généraux et collectifs de la préservation de la biodiversité est le fondement de l'action de FERUS dans cette problématique.

Depuis plus de 20 ans, plus de 800 bénévoles ont contribué à l'application de méthodes de protection et de cohabitation en partenariat avec plus d'une cinquantaine d'éleveurs sur différents massifs et départements concernés par le retour du loup.

LES ACTIONS PROPOSEES

Selon leur besoin, les éleveurs/bergers peuvent faire appel au programme PastoraLoup pour plusieurs actions :

- L'aide à la surveillance des troupeaux,
- Des chantiers d'aménagements pastoraux,
- Des interventions d'urgence sur secteurs sensibles,
- Le prêt de foxlights

Pour les missions de surveillance, les bénévoles sont suivis par l'animateur PastoraLoup. Lors des chantiers, l'animateur est présent pour encadrer les bénévoles.



UNE ACTION ECOCITOYENNE AU SERVICE DU BERGER ET DU LOUP

Depuis 1999, l'association recrute parmi ses adhérents et le grand public, des candidats sensibilisés à la problématique pastoralisme/loup.

Au-delà de l'appui technique aux éleveurs et bergers, l'intérêt du programme PastoraLoup réside également dans l'expérience humaine qu'il génère et le lien social qu'il peut recréer au cœur d'une thématique toujours conflictuelle. Cette forme de solidarité active offre une occasion de rencontres et d'échanges à des citoyens dont les logiques de vie sont parfois très éloignées. Mieux se connaître, mieux comprendre et se comprendre sont des objectifs incontournables de ce projet.

Cet espace de dialogue et d'ouverture, où chacun tient compte et respecte les prises de position de l'autre, permet de dépasser l'habituel clivage "pro-loup et anti-loup", pour œuvrer ensemble à la recherche et à l'application de solutions équitables et durables, préalable indispensable à toute coexistence apaisée.

L'ECO-BENEVOLAT

L'éco-bénévolat est une action militante en faveur de l'environnement, c'est un engagement libre aux côtés d'une association dans le but d'apporter une aide physique dans une action de communication, d'information, de valorisation ou de conservation du patrimoine naturel et humain. Cela suppose un désir réel d'œuvrer pour la cause défendue, du sens pratique et une grande faculté d'adaptation.

Les bénévoles qui participent à PastoraLoup évoluent dans un milieu où la question du loup peut être sujette à de fortes oppositions. Il leur est donc demandé une grande ouverture d'esprit et un désir de dialoguer sans vouloir imposer son point de vue.

Il est également nécessaire que les bénévoles s'engagent : à adhérer à la finalité et à l'éthique de Ferus - à respecter la convention signée avec l'association et l'éleveur.

Une fois inscrit, merci de respecter votre engagement. Il nous est difficile de remplacer un bénévole à la dernière minute !

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Être âgé d'au moins 18 ans,
- Être adhérent de l'association
- Avoir une forte motivation et un réel intérêt pour la problématique loup/pastoralisme
- Posséder une capacité physique suffisante pour marcher tous les jours en montagne, suivant des dénivelés et des conditions météorologiques parfois difficiles
- Savoir-vivre en groupe tout en supportant la solitude et la rusticité. Faire preuve d'autonomie.
- Être capable d'écoute et d'ouverture d'esprit pour évoluer dans un milieu conflictuel vos opinions ne sont pas toujours partagées
- Se rendre disponible entre la fin de votre stage et fin octobre 2022 pour au moins une mission de surveillance chez un éleveur partenaire. Ces missions sont en générales INDIVIDUELLES, il n'y aura pas d'autres bénévoles avec vous.
- Vos chiens ne sont pas acceptés sur l'alpage et durant le stage.
- Frais de déplacement à votre charge
- Frais de participation de 80 euros demandés pour le stage. Nourriture prise en charge par l'éleveur lors de la mission individuelle.

Les différentes missions se déroulent dans le Sud-Est de la France (région PACA principalement).



LE STAGE DE FORMATION

Ce stage est obligatoire pour les nouveaux bénévoles souhaitant partir en mission individuelle de surveillance. Cependant, il n'est pas nécessaire pour participer aux chantiers d'aménagement.

Les personnes « sélectionnées » suivent avant leur mission un stage de sensibilisation, afin que leur soit présenté la problématique loup/élevage. Ce stage se déroule en avant saison sur cinq jours, dans une exploitation agricole ou un alpage. C'est un moment de rencontre et d'échanges avec différents acteurs impliqués dans le "dossier loup". C'est également l'occasion de découvrir la vie pastorale et les techniques de base de l'élevage. Enfin, ce stage a pour objectif de donner aux bénévoles quelques notions sur le milieu humain et naturel qu'ils côtoieront pendant leur mission et de préciser le sens et les limites de leur action dans le cadre du programme PastoraLoup. Toutefois, l'organisation se réserve, à l'issue de ce stage, un droit de révision sur la participation ou non du bénévole à une mission individuelle de surveillance.

2 STAGES EN 2022 : du 23 au 27 mai OU du 27 juin au 1er juillet dans le massif des Monges (dans les Alpes de Haute-Provence).

Nous limitons les places à 14 participants. Nous traiterons uniquement les dossiers complets, dans l'ordre chronologique de leur arrivée, et en fonction des périodes de disponibilités pour la réalisation d'une mission individuelle. Une liste d'attente sera établie, dans le cas où nous aurions un désistement.

Frais de participation : 80 euros + adhésion.



MISSION D'AIDE A LA SURVEILLANCE DES TROUPEAUX

RAPPEL : Action réalisée seul(e), suite à la participation d'un stage de formation

Pendant leur temps de mission, les bénévoles sont nourris par l'éleveur ou défrayés de leurs frais de nourriture. Selon les cas, ils peuvent être logés « en dur » (cabane, ferme) notamment lorsqu'il n'y a pas de surveillance nocturne. Pour "les nuits au troupeau", le bénévole dispose de son propre matériel pour dormir (tente, matelas, duvet).

L'immersion dans le monde des « pastres » est totale et les participants découvrent pleinement la vie pastorale. Être conscient que cela peut parfois être rude. Chaque pâturage et « contexte loup » étant différent, chaque troupeau particulier et chaque berger ayant sa propre technique de travail, les tâches des bénévoles varient sensiblement selon les zones pastorales visitées.

Les bénévoles signeront durant leur mission individuelle une convention avec les éleveurs partenaires et l'association. Cette convention tripartite est propre à chaque mission. Le rôle de chacun des partenaires y est clairement défini. Une clause de rupture de contrat permet de mettre fin à la mission à tout moment en cas de difficultés.

En fin de mission, FERUS demande à chaque bénévole de remplir un questionnaire en ligne rendant compte de sa mission. Il est recommandé de prendre connaissance du questionnaire en amont de la mission pour être le plus complet possible.

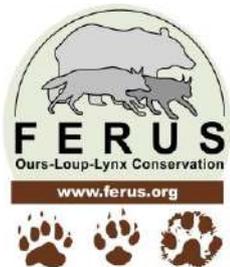
Un livret d'information détaillé vous sera envoyé avant votre participation à PastoraLoup.

WEEK-END BILAN

Un rassemblement de restitution clôture la saison. C'est l'occasion pour tous les acteurs du projet PastoraLoup de faire le bilan de la saison écoulée en échangeant sur les expériences de chacun et de préparer l'édition suivante. Date à prévoir fin octobre/début novembre.

ASSURANCE ET RESPONSABILITE

Lors du stage et des missions, les participants sont assurés par FERUS en tant que bénévoles associatifs. Les dommages qu'ils pourraient occasionner de leur propre fait relèvent de leur responsabilité civile. Le matériel ainsi que les objets personnels sont à leur propre charge.



Association FERUS

Pour la conservation des grands prédateurs
et la coexistence avec les activités humaines

FICHE D'INSCRIPTION STAGE PASTORALOUPI 2022

**Vous n'avez jamais participé au programme PASTORALOUPI ?
Vous souhaitez vous inscrire au stage de formation afin de partir en mission
individuelle chez un éleveur ?**

**Merci de remplir cette fiche d'inscription
et de la renvoyer (en joignant les pièces demandées) à :**

benevolatferus.loup@ferus.org

Les dossiers non complets ne seront pas traités

Nombre de places limitées !!

Nom & Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Personne à contacter en cas de nécessité (Nom et numéro de téléphone obligatoire) :

Votre profession ou formation en cours :

Êtes-vous membre d'autres associations ? (Lesquelles)

Avez-vous déjà participé à des chantiers de bénévolat ? Lesquels ?

Comment avez-vous connu Pastoraloupi ?

A quel stage souhaitez-vous participer ?

- Stage 1 : du 23 au 27 mai
- Stage 2 : du 27 juin au 1er juillet
- Je suis disponible sur les deux périodes. Indiquez votre préférence :

Quelles sont vos périodes de disponibilité pour une mission individuelle d'aide à la surveillance, suite à votre stage de formation (entre la fin du stage et octobre 2022) ?

Souhaitez-vous éventuellement participer aussi à des chantiers d'aménagements pastoraux et être tenu au courant des dates/lieux ?

Votre moyen de transport :

- Pour le stage de sensibilisation (gare : Sisteron ou éventuellement Gap)
 - véhicule personnel
 - train/bus/covoiturage (transfert sur site assuré par FERUS ou l'éleveur)
- Pour la mission
 - véhicule personnel
 - train/bus/covoiturage (transfert sur site assuré par FERUS ou l'éleveur)

Adhésion FERUS 2022 :

- Déjà adhérent FERUS en 2022. Si vous possédez le mail de confirmation, merci de le joindre.
- J'adhère via le site internet de FERUS ([Adhésions | FERUS](#)) et je vous joins le mail de confirmation **dès validation de mon inscription à Pastoraloup.**
- Je souhaite cotiser par chèque. Je télécharge le formulaire <https://www.ferus.fr/soutenez-nos-actions/adhesions> et je renvoie le tout à FERUS BP 80114 13718 ALLAUCH Cedex, **dès validation de mon inscription à Pastoraloup**

IMPORTANT : en cas d'annulation de votre participation, aucun remboursement d'adhésion ne pourra être effectué.

A renvoyer par mail à benevolatferus.loup@ferus.org

- cette fiche d'inscription
- une courte lettre de motivation nous expliquant pourquoi vous souhaitez participer à PastoraLoup
- un CV permettant de mieux vous connaître
- une attestation de responsabilité civile (assurance individuelle) de l'année en cours

Dès confirmation de votre inscription au stage 2022, il sera nécessaire de nous faire parvenir rapidement par courrier

- Le règlement des frais de participation au stage de sensibilisation (chèque de 80 €)
- L'adhésion (si choix de régler par chèque. Merci de faire un chèque différent des frais de participation. Si adhésion par internet, votre confirmation d'adhésion est à renvoyer par email.)
- une copie de cette fiche d'inscription pour que nous sachions à quel dossier les chèques correspondent, surtout si le nom du chèque est différent du nom du participant.

par courrier à : Association FERUS – 15 Bureau de Fourchon – Rue Charlie Chaplin– 13200 ARLES

L'adhésion est encaissée tout de suite (non remboursable), celui du stage est supprimé en cas de désistement.

Je soussigné(e)

né(e) le

à

assure que ma condition physique me permet de participer pleinement au stage et à la mission PastoraLoup (marche soutenue, dénivelé, rusticité de la vie pastorale en montagne...).

Fait à :

Le :

Signature :